sujet ; mais j'ai compris qu'il était du devoir de tout canadien, ami de son pays, de contribuer, selon la mesure de ses forces au progrès et à l'avancement de l'agriculture, et par là se rendre utile à ses compatriotes.

Si vous croyez mon travail digne d'occuper une place dans votre si utile *Gazette des Campagnes*, et si vous ne le pensez pas sans intérêt pour nos cultivateurs, vous m'obligerez beaucoup en lui donnant insertion dans un de vos plus prochains numéros.

Culture du Tabac et manière de le préparer.

Le tabac demande une terre très-riche, meuble, profonde, ni trop légère, ni trop forte, un peu fraîche, sans humidité. Les terrains au lin, au chanvre, aux légumes, ainsi que les terrains neufs, lui conviennent parfaitement. J'ai lu dans *Newton's journal of arts* qu'en Irlande, l'esprit public est considérablement occupé de la culture du tabac, et qu'une des principales raisons pour lesquelles on le cultive, est que cette plante peut servir de récolte de rotation avec les patates. On a fait plusieurs expériences, et on a constaté que dans la terre qui avait uniformément produit des patates affectées de maladie, cette même pièce, sur un retour de tabac avait produit des patates de la même espece, saines et exemptes de maladie. Cette expérience qui a été répétée dans différentes parties de l'Irlande, a eu partout et chaque fois le même résultat. La chose est tellement importante qu'elle mérite, qu'ici en Canada, on y porte une sérieuse attention.

Il faut, en automne, engraisser généreusement, avec le meilleur fumier décomposé, le champ qui doit recevoir le tabac, ensuite vous le labourez. Si vous ne pouvez préparer ainsi votre terrain en automne, il faut le faire de bon printemps, aussitôt que la terre peut se travailler, mais alors il faut, en outre, le herser, ce qui n'est pas nécessaire si vous labourez en automne, vû que la gelée aura l'effet de desagréger la terre, mieux que pourrait la herse.

Vers la fin de mai, c'est-à-dire immédiatement avant la transplantation, vous labourez et hersez de nouveau, afin de bien mêler ensemble le fumier et la terre, écraser les mottes et détruire les mauvaises herbes. Vous aurez le soin de semer votre graine assez à bonne heure, pour que votre plant ait au moins deux pouces de hauteur au 31 mai, ou au premier de juin, époque où on doit le planter en pleine terre. Le défaut général est de planter trop tard et trop serré. Un des avantages d'une culture hâtive, est que le plant a le temps de devenir assez fort et robuste, avant l'apparition des vers, pour qu'ils ne puissent plus le couper (ceci s'applique également aux choux). Quant à la manière de semer la graine et de préparer le plant, elle est assez connue pour que je sois dispensé d'en parler. J'ai cultivé différentes espèces de tabac, notamment celui de la Havane, du Connecticut, de la Virginie, du Maryland, et j'ai trouvé que c'est le tabac à grandes feuilles du Connecticut (*Connecticut broad leaf tobacco*) qui est le plus profitable ici, et qui convient le mieux au climat du Canada ; de plus, c'est celui que les tabaconistes préfèrent, en raison de son excellente qualité, et pour la grandeur de ses feuilles qui atteignent des dimensions vraiment extraordinaires. La plus grande partie des feuilles du tabac que j'ai exhibées à la dernière Exposition Provinciale de Montréal, mesuraient de 33 à 37 pouces de longueur, sur 24 à 25 pouces de largeur : cent pieds de ce tabac, après avoir été filés et mis en rôles ont rapporté soixante livres. Je n'hésite donc pas à lui accorder la préférence.

Lorsque votre terrain est bien préparé, vous tirez vos rangs à trois pieds quatre pouces d'espace les uns des autres, et vous faites avec un plantoir des trous à la distance de dix-huit pouces à trois pieds (deux pieds est la règle générale) selon la qualité de la terre, et l'espèce de tabac que vous cultivez.

Pour le Connecticut l'espace entre les plants doit être de pas moins de quatre pieds. On doit comprendre que pour avoir la facilité de circuler entre le tabac, empêcher les feuilles de s'entrelacer et par là se meurtrir, et lui fournir en outre la nourriture qu'il demande, il ne faut pas le planter trop serré. Il est de beaucoup préférable de faire pour chaque pied de tabac, une petite fosse de trois à quatre pouces, dans laquelle vous faites un trou et y placez votre plant. Le tabac doit se planter en quinconce, c'est-à-dire de la manière suivante :

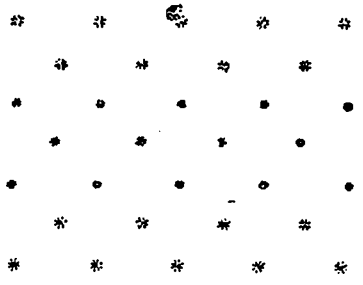

Il sera mieux de planter par un temps couvert, ou un temps de pluie, afin que le plant reprenne plus facilement. Avant d'enlever votre plant de la couche, vous aurez la précaution d'en arroser la terre afin de l'amollir et la faire adhérer aux racines.

DOCTEUR GENAND.

(*A continuer.*)

Nous donnons ci-après, en réponse à une demande que nous faisions à nos lecteurs, dans notre dernier numéro, une correspondance qui nous a été adressé par un de nos lettrés les plus distingués.

Nous faisons suivre cette correspondance d'un extrait de la *Flore Canadienne* de M. l'Abbé Provancher, qui nous donne la description du thé du Canada.

Tout en offrant nos remercîments à notre correspondant, nous le prions de nous pardonner, si nous osons mettre de nouveau ses connaissances à contribution, et si nous lui adressons la question suivante : Le *poivrier des champs* a-t-il des propriétés qui peuvent en rendre l'emploi avantageux, dans la cuisine, ou doit-il être regardé uniquement comme plante nuisible ?

Le poivrier canadien.

Monsieur,

Permettez-moi de répondre à votre question sur le poivrier des champs. C'est le *spiræa tomentosa*, très-commun dans les terres sèches du district des Trois-Rivières, où il fait le désespoir des faucheurs. Les anglais le nomment Hardhack ; nos canadiens le désignent toujours sous le nom de poivrier.

Dans la *Flore Canadienne* de M. Provancher vous trouverez sous le titre de *Spiræa Salicifolia* la description du thé du Canada, dont on se sert dans différentes parties du pays depuis fort longtemps. Il y a près de dix ans, M. le Curé de St. Gervais, m'apprit qu'on l'employait en guise de thé dans les paroisses des Trois-Pistoles et de Saint Simon.

Québec 3 janvier 1864. F.